



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 21 octobre 2010 — N° 145

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Yvon Vallières**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 45.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Gonthier (Mégantic-Compton) fait une déclaration concernant la Journée nationale de visibilité de l'action communautaire autonome.

M. Bédard (Chicoutimi) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Gendron (Abitibi-Ouest), troisième vice-président.

M. Ouellette (Chomedey) fait une déclaration concernant Laval Girl Talk.

M. Blanchet (Drummond) fait une déclaration concernant le Festival international de la chanson de Granby qui a été honoré lors de la remise des prix de l'Ordre des francophones d'Amérique.

M. Bonnardel (Shefford) fait une déclaration concernant le 75^e anniversaire du Centre de santé Courville.

21 octobre 2010

M. Drolet (Jean-Lesage) fait une déclaration concernant Le Pivot.

Mme Champagne (Champlain) fait une déclaration concernant un doctorat honorifique remis à M. Gaston Bellemare.

M. Lehouillier (Lévis) fait une déclaration concernant les Fêtes du 375^e anniversaire de Lévis.

Mme Malavoy (Taillon) fait une déclaration concernant l'Opération Tendre la Main.

À 9 h 58, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 08.

Moment de recueillement

21 octobre 2010

Dépôts de documents

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse à la question écrite n° 46, concernant la nomination de personnes retraitées au conseil d'administration de la Caisse de dépôt et placement du Québec, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 8 juin 2010 par M. Bonnardel (Shefford);

(Dépôt n° 1789-20101021)

La réponse à la question écrite n° 50, concernant la *Loi sur l'environnement* et le traitement des eaux usées, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 22 septembre 2010 par M. Bonnardel (Shefford);

(Dépôt n° 1790-20101021)

La réponse à la question écrite n° 49, concernant la *Loi sur la Régie du logement*, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 22 septembre 2010 par M. Bonnardel (Shefford);

(Dépôt n° 1791-20101021)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 20 mai 2010 par M. Khadir (Mercier), concernant la confidentialité dans les services sociaux et de santé.

(Dépôt n° 1792-20101021)

M. Fournier, ministre de la Justice, dépose :

Le rapport annuel de l'Ordre des arpenteurs-géomètres du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2009;

(Dépôt n° 1793-20101021)

Le rapport annuel de l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2009;

(Dépôt n° 1794-20101021)

21 octobre 2010

Le rapport annuel de l'Ordre des urbanistes du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2009;

(Dépôt n° 1795-20101021)

Le rapport annuel de l'Ordre des comptables en management accrédités du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2010;

(Dépôt n° 1796-20101021)

Le rapport annuel de l'Ordre des dentistes du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2010;

(Dépôt n° 1797-20101021)

Le rapport annuel de l'Ordre des hygiénistes dentaires du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2010;

(Dépôt n° 1798-20101021)

Le rapport annuel de l'Ordre des optométristes du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2010.

(Dépôt n° 1799-20101021)

Dépôts de pétitions

M. Boucher (Johnson) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 3 197 citoyens et citoyennes du Québec, concernant les cours d'éducation à la sexualité.

(Dépôt n° 1800-20101021)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Richard (Marguerite-D'Youville) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 3 653 citoyens et citoyennes du Québec, concernant les cours d'éducation à la sexualité.

(Dépôt n° 1801-20101021)

21 octobre 2010

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme St-Amand (Trois-Rivières) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 2 994 citoyens et citoyennes de la Mauricie, concernant l'aide aux victimes de la pyrrhotite en Mauricie.

(Dépôt n° 1802-20101021)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté sur la motion proposée par Mme Courchesne, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, proposant l'adoption du projet de loi n° 112, Loi autorisant la conclusion de conventions collectives d'une durée supérieure à trois ans dans les secteurs public et parapublic.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 117 en annexe)

Pour : **105** Contre : **5** Abstention : **0**

En conséquence, le projet de loi n° 112 est adopté.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, il est procédé à des avis touchant les travaux des commissions.

21 octobre 2010

Avis touchant les travaux des commissions

M. Fournier, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre d'une consultation générale à l'égard du projet de loi n° 94, Loi établissant les balises encadrant les demandes d'accommodement dans l'Administration gouvernementale et dans certains établissements.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Khadir (Mercier), conjointement avec M. Arcand, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Mme Ouellet (Vachon), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) et M. Caire (La Peltre), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la tenue de la 10^e Conférence de l'Organisation des Nations Unies sur la biodiversité qui se déroule à Nagoya, au Japon, du 18 au 29 octobre 2010;

QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement du Canada, qui est présent à Nagoya, d'y partager la vive préoccupation du Québec face à la dégradation accélérée de la diversité biologique, ici comme partout sur la planète.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Courchesne, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, conjointement avec Mme Lapointe (Crémazie), M. Grondin (Beauce-Nord), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), M. Caire (La Peltre) et M. Khadir (Mercier), propose :

21 octobre 2010

QUE l'Assemblée nationale souligne la tenue de la troisième journée annuelle de sensibilisation à la maladie d'Alzheimer organisée par la Fédération québécoise des Sociétés Alzheimer.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Maltais (Taschereau), conjointement avec M. Hamad, ministre des Transports, M. Deltell, chef du deuxième groupe d'opposition, M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), M. Caire (La Peltre) et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale réaffirme l'importance stratégique du Pont de Québec pour l'économie de la Capitale nationale et en conséquence, demande au CN et au gouvernement fédéral de rassurer la population sur la sécurité du pont et sur la viabilité de la structure à long terme.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Fournier, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 48, Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale;
- la Commission de l'aménagement du territoire, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 109, Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale.

21 octobre 2010

M. Gendron, troisième vice-président, donne les avis suivants :

- la Commission de l'administration publique se réunira en séance de travail afin d'organiser les travaux de la commission et de procéder à la vérification des engagements financiers des ministères et des organismes;
- la Commission de la santé et des services sociaux se réunira en séance de travail afin de décider si la commission veut se saisir d'une pétition.

Et du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143 du Règlement, il donne l'avis suivant :

- la Commission spéciale sur la question de mourir dans la dignité se réunira afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre d'une consultation générale.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 298 du Règlement, M. Gendron, troisième vice-président, informe l'Assemblée que l'interpellation du vendredi 22 octobre 2010, entre M. Drainville (Marie-Victorin) et Mme Normandeau, ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes et de la Francophonie canadienne, portant sur « les relations intergouvernementales canadiennes », est reportée au lundi 25 octobre 2010.

M. Gendron, troisième vice-président, informe également l'Assemblée que, le vendredi 29 octobre 2010, Mme Maltais (Taschereau) s'adressera à M. Bolduc, ministre de la Santé et des Services sociaux, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « Le Dossier de santé du Québec ».

21 octobre 2010

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Bachand, ministre du Revenu, propose que le principe du projet de loi n° 107, Loi sur l'Agence du revenu du Québec, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 107 est adopté.

M. MacMillan, ministre délégué aux Transports, propose que le projet de loi n° 107 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des finances publiques.

La motion est adoptée.

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le mercredi 20 octobre 2010, sur la motion de M. Simard, ministre délégué aux Ressources naturelles et à la Faune, proposant que le principe du projet de loi n° 79, Loi modifiant la Loi sur les mines, soit maintenant adopté.

Le débat terminé, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 79 est adopté.

M. Fournier, leader du gouvernement, propose que le projet de loi n° 79 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles.

La motion est adoptée.

21 octobre 2010

M. Fournier, leader du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mardi 26 octobre à 13 h 45.

La motion est adoptée.

À 12 h 57, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 26 octobre à 13 h 45.

Le Président

YVON VALLIÈRES

21 octobre 2010

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de Mme Courchesne, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor :

(Vote n° 117)

POUR - 105

Arcand	Corbeil	L'Écuyer	Pinard
Auclair	Courchesne	Léger	Poirier
Aussant	Curzi	Lehouillier	Rathé
Bachand	D'Amour	Lemay	Rebello
(Outremont)	Diamond	Lessard	Reid
Bachand	Doyer	MacMillan	Richard
(Arthabaska)	Drainville	Malavoy	(Marguerite-D'Youville)
Beauchamp	Drolet	Maltais	Richard
Beaudoin	Dubourg	Mamelonet	(Duplessis)
(Mirabel)	Dufour	Marceau	Robert
Beaudoin	Dutil	Marcoux	Rotiroti
(Rosemont)	Ferland	Marois	Simard
Bédard	Fournier	Marsan	(Dubuc)
Bergeron	Gaudreault	Matte	Simard
Bergman	(Hull)	McKay	(Richelieu)
Bernard	Gaudreault	Ménard	Sklavounos
Bernier	(Jonquière)	Moreau	St-Amand
Bérubé	Gautrin	Morin	St-Arnaud
Billette	Gauvreau	Normandeau	St-Pierre
Blais	Gignac	Ouellet	Thériault
Blanchet	Girard	Ouellette	Traversy
Bolduc	Gonthier	Ouimet	Tremblay
Boucher	Hamad	Pagé	Vallée
Boulet	Hivon	Paquet	Vien
Carrière	Huot	Paradis	Villeneuve
Champagne	James	Pelletier	Weil
Charbonneau	Kelley	(Rimouski)	Whissell
Charette	Khadir	Pelletier	
Charlebois	Kotto	(Saint-Hyacinthe)	
Chevarie	Lapointe	Pigeon	

CONTRE - 5

Bonnardel	Deltell	Picard
Caire	Grondin	